

LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER - Comité de l'Ariège

Association loi 1901

Maison des Associations

7 bis rue Saint Vincent

09104 PAMIER

Préfecture de l'Ariège N° W091001415

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2018



Audit et commissariat aux comptes

LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER - Comité de l'Ariège
Association loi 1901

Maison des Associations
7 bis rue Saint Vincent
09104 PAMIER

Préfecture de l'Ariège N° W091001415

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Assemblée générale de l' Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER - Comité de l'Ariège relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

l

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nos appréciations ont porté sur les points suivants :

- > Les variations des fonds dédiés telles que mentionnées au paragraphe « 2.2.4. Fonds dédiés – Tableaux de suivi » de l'annexe, sur la base de nos contrôles de substance ;

- > Les règles et méthodes comptables relatives au compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public exposées au paragraphe « 4. Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public » de l'annexe, sur la base de l'analyse du système d'information ;

- > L'exhaustivité des dons reçus et leur césure, sur la base du système d'information.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Membres de l'Assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux Membres de l'Assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

l

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à TOULOUSE, le 08 avril 2019



Pour @ec Audit,

Denis LESPRIT, Commissaire aux comptes

**ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2018

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Exercice du 01-01-2018 au 31-12-2018

BILAN ACTIF LNCC

Plan/Compte	Type	01-2018 à 12-2018		01-2017 à 12-2017	
		Brut	A déduire	Net	
Frais d'établissement					
Frais de recherche & développement					
Concessions, brevets					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acptes / immob incorporelles					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Terrains					
Constructions		1.945,20	486,31	1.458,89	1.653,41
Inst. tech., matériel et outillage indus					
Autres immobilisations corporelles		8.853,11	8.753,67	99,44	166,10
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		10.798,31	9.239,98	1.558,33	1.819,51
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immob de l'activité du portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
ACTIF IMMOBILISE		10.798,31	9.239,98	1.558,33	1.819,51
Matières premières approvisionnements					
En cours de production de biens					
En cours de production de services					
Produits intermédiaires & finis					
Marchandises					
STOCKS & EN-COURS					
AVANCES & ACOMPTES SUR COMMANDES					
Créances usagers et comptes rattachés					
Autres créances		29.320,78		29.320,78	68.996,88
Legs & donations en cours de réalisation					
Capital souscrit, appelé, non versé					
CREANCES		29.320,78		29.320,78	68.996,88
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités		114.688,27		114.688,27	94.298,76
TRESORERIE		114.688,27		114.688,27	94.298,76
ACTIF CIRCULANT		144.009,05		144.009,05	163.295,64
Charges constatées d'avance		267,72		267,72	258,59
Charges à répartir / plusieurs exercices					
Primes de remboursement des obligations					
Ecart de conversion actif					
TOTAL ACTIF		155.075,08	9.239,98	145.835,10	165.373,74
ENGAGEMENTS RECUS					
Acceptés par les organes statutairement					
Autorisés par l'organisme de tutelle					
Non opposition de l'organisme de tutelle					
Assurance-vie					
Dons en nature restant à vendre					
LEGS NET A REALISER					

Exercice du 01-01-2018 au 31-12-2018

BILAN PASSIF LNCC

Plan/Compte	Type	01-2018	à 12-2018	01-2017	à 12-2017
Fonds associatifs sans droits de reprise			0,00		0,00
Ecart de réévaluation			0,00		0,00
Fonds de Réserves Générale			7.065,82		7.065,82
Réserves statutaires ou contractuelles			0,00		0,00
Réserves réglementées			0,00		0,00
Fonds de réserves pour Missions Sociales			15.000,00		15.000,00
Report à nouveau			38.505,07		60.323,88
RESULTAT DE L'EXERCICE			- 4.335,62		- 21.818,81
Fonds associatifs avec droits de reprise			0,00		0,00
Résultats sous contrôle de tiers financ.			0,00		0,00
Subventions d'investissements			0,00		0,00
Provisions réglementées			0,00		0,00
FONDS ASSOCIATIF			56.235,27		60.570,89
Produit émissions titres participation			0,00		0,00
Avances conditionnées			0,00		0,00
AUTRES FONDS PROPRES			0,00		0,00
Provisions pour risques			0,00		0,00
Provisions pour charges			577,00		195,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			577,00		195,00
Fonds dédiés/Subvt de fonctionnement			8.250,87		11.100,00
Fonds dédiés sur autres ressources			34.000,00		44.000,00
FONDS DEDIES			42.250,87		55.100,00
Emprunts obligataires convertibles			0,00		0,00
Autres emprunts obligataires			0,00		0,00
Emprunts & dettes auprès ets de crédit (			0,00		0,00
Emprunts & dettes financières divers (3)			0,00		0,00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES			0,00		0,00
AVANCES & ACPT / COMMANDES EN COURS			0,00		0,00
Dettes fournisseurs & cptes rattachés			22.292,20		14.547,00
Dettes sociales			1.819,85		1.792,52
Dettes fiscales			0,00		0,00
Dettes s/immob et cptes rattachés			0,00		0,00
Autres dettes			22.659,91		33.168,33
Legs & donations en cours de réalisation			0,00		0,00
AUTRES DETTES			46.771,96		49.507,85
DETTES			46.771,96		49.507,85
Produits constatés d'avance (1)			0,00		0,00
Ecart conversion passif			0,00		0,00
TOTAL PASSIF			145.835,10		165.373,74
ENGAGEMENTS DONNES			0,00		0,00
(1) dont à moins d'un an					
(2) concours bancaires courants et découverts					
(3) dont emprunts participatifs					
TOTAL GÉNÉRAL			- 145.835,10		- 165.373,74


audit commissariat aux comptes
 Membres de la Compagnie Régionale de Toulouse
 1, place Mendès France . 31400 Toulouse
 tél. : 05 61 54 80 90 . fax : 05 61 54 80 99
 email : cabinet.aec@aec.fr
 SARL au capital de 51.230 € - RCS Toulouse B 403 335 045

Exercice du 01-01-2018 au 31-12-2018

CPTE RESULTAT aux comptes



1, place Mendès France, 31400 Toulouse
tél : 05 61 54 80 90, fax : 05 61 54 80 99
email : contact.aec@aec.fr
 SARL au capital de 51.230 € - RCS Toulouse B 403 335 045

Plan/Compte	Type	01-2018	à 12-2018	01-2017	à 12-2017	
Ventes de marchandises			4.821,89		145,00	0,00
Production vendue biens			0,00		0,00	0,00
Production vendue services			122,00		50,00	0,00
PRODUIT D'EXPLOITATION			4.943,89		195,00	0,00
Production stockée			0,00		0,00	0,00
Production immobilisée			0,00		0,00	0,00
PRODUCTION STOCKEE & IMMOBILISEE			0,00		0,00	0,00
Subvention d exploitation			7.174,23		2.717,40	0,00
Reprise amortissements provisions & charges			0,00		0,00	0,00
Transfert de charges			0,00		0,00	0,00
Autres produits			53.208,75		43.415,58	0,00
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION			60.382,98		46.132,98	0,00
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION			65.326,87		46.327,98	0,00
Achats de marchandises			195,84		446,55	0,00
Variation de stock (marchandises)			0,00		0,00	0,00
Achats mat. prem & prest services			12.293,00		5.889,45	0,00
Variation de stock (mat.prem.approv.)			0,00		0,00	0,00
ACHATS			12.488,84		6.336,00	0,00
Services extérieurs & autres (a)			30.114,85		18.680,25	0,00
SERVICES EXTERIEURS			30.114,85		18.680,25	0,00
Impôts taxes & versements assimilés			64,68		149,23	0,00
IMPOTS TAXES & VERSEMENTS ASSIMILES			64,68		149,23	0,00
Salaires & traitements			11.510,98		11.165,66	0,00
Charges sociales			1.434,61		1.136,40	0,00
FRAIS DE PERSONNEL			12.945,59		12.302,06	0,00
Dotations aux amortissements / immobilisations			261,18		227,85	0,00
Dotations provisions sur immobilisations			0,00		0,00	0,00
Dotations provisions actif circulant			0,00		0,00	0,00
Dotations provisions risques & charges			382,00		195,00	0,00
DOTATIONS AUX AMORT & PROVISIONS			643,18		422,85	0,00
Autres charges d'exploitation			24.089,59		67.494,92	0,00
AUTRES CHARGES			24.089,59		67.494,92	0,00
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION			80.346,73		105.385,31	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION			-15.019,86		-59.057,33	0,00
Produits financiers de participations			0,00		0,00	0,00
Produits val.mob. & créances actif immob			0,00		0,00	0,00
Autres intérêts produits assimilés			157,83		178,89	0,00
Reprises s/provisions & transfert de charges			0,00		0,00	0,00
Différence positive de change			0,00		0,00	0,00
Produits nets cessions val.mob.placement			0,00		0,00	0,00
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			157,83		178,89	0,00
Dotations financières amort. provisions			0,00		0,00	0,00
Intérêts charges assimilées			0,00		0,00	0,00
Différence négative de change			0,00		0,00	0,00
Charges nettes cessions val. mob. placem			0,00		0,00	0,00
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			0,00		0,00	0,00
RESULTAT FINANCIER			157,83		178,89	0,00
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-14.862,03		-58.878,44	0,00
Produits excep s/opérations de gestion (1)			457,00		1.344,41	0,00
Produits excep s/opérations en capital			0,00		0,00	0,00
Reprises sur provisions & transfert de charges			0,00		0,00	0,00
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS			457,00		1.344,41	0,00
Charges excep sur opérations de gestion (2)			2.779,72		4.284,78	0,00
Charges excep sur opérations en capital			0,00		0,00	0,00
Dot excep amortissements et provisions			0,00		0,00	0,00
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES			2.779,72		4.284,78	0,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL			-2.322,72		-2.940,37	0,00

Exercice du 01-01-2018 au 31-12-2018

CPTE RESULTAT

Plan/Compte	Type	01-2018	à 12-2018	01-2017	à 12-2017	Calcul
Report ressources non utilisées ex antérieurs			12.849,13		40.000,00	0,00
Engagements à réaliser/ressources affectées			0,00		0,00	0,00
SOLDE DES RESSOURCES AFFECTEES			12.849,13		40.000,00	0,00
Participation des salariés			0,00		0,00	0,00
Impôts sur sociétés			0,00		0,00	0,00
RESULTAT DE L'EXERCICE			- 4.335,62		- 21.818,81	0,00
Resultat à corriger			0,00		0,00	0,00
Bénévolat			24.905,01		16.023,48	0,00
Prestations en nature			3.032,51		3.081,80	0,00
Dons en nature			0,00		0,00	0,00
TOTAL PRODUITS			27.937,52		19.105,28	0,00
Secours en nature			0,00		0,00	0,00
Mise à dispo gratuite de biens & services			3.032,51		3.081,80	0,00
Personnel bénévole			24.905,01		16.023,48	0,00
TOTAL CHARGES			27.937,52		19.105,28	0,00
EVALUATION CONTRIB VOLONTAIRES EN NATURE			0,00		0,00	0,00
(a) dont redevances sur crédit bail immobilier			0,00		0,00	0,00
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			444,12		0,00	0,00
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			- 2.779,72		0,00	0,00
(a) dont redevances sur crédit bail mobilier			0,00		0,00	0,00



TABLE DES MATIERES

**audit
commissariat
aux comptes**

Membre de la Compagnie
Régionale de Toulouse



aec
audit

1, place Mendès France . 31400 Toulouse
tél. : 05 61 54 80 90 . fax : 05 61 54 80 99
email : cabinet.aec@aecc.fr

SARL au capital de 51.230 € - RCS Toulouse B 403 335 045

1. Faits majeurs de l'exercice

1.1. Principaux événements de l'exercice.

3

1.2. Principes comptables et dérogation.

3

1.2.1. Présentation des comptes

3

1.2.2. Cadre légal de référence

3

1.2.3. Changements de méthode

3

1.2.3.1. Changements de méthode d'évaluation

3

1.2.3.2. Changements de méthode de présentation

3

1.2.3.3. Changements de méthode de comptabilisation

3

1.2.4. Dérogation comptable

4

1.3. Durée et période de l'exercice comptable

4

2. Informations relatives au bilan

4

2.1. Actif

4

2.1.1. Tableau de variations des immobilisations

4

2.1.2. Immobilisations incorporelles

4

2.1.2.1. Principaux mouvements

5

2.1.3. Immobilisations corporelles

5

2.1.3.1. Principaux mouvements

5

2.1.3.2. Crédit-bail

5

2.1.4. Immobilisations financières

6

2.1.4.1. Tableau de variations détaillé des immobilisations financières

6

2.1.5. Tableau de variations des amortissements

6

2.1.5.1. Méthode d'amortissement

7

2.1.6. Evaluation des stocks

7

2.1.7. Créances

8

2.1.8. Détail de l'actif circulant

9

2.1.9. Produits à recevoir

9

2.1.10. Charges constatées d'avance

9

2.1.11. Valeurs mobilières de placements

10

2.2. Passif

11

2.2.1. Fonds associatifs

11

2.2.2. Provisions pour risques et charges

12

2.2.2.1. Tableau de variations des provisions pour risques et charges

13

2.2.3. Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires

14

2.2.4. Fonds dédiés – Tableaux de suivi

15

2.2.4.1. Tableau de variations des fonds dédiés sur

15

subventions de fonctionnement affectés

15

2.2.4.2. Tableau de variations des fonds dédiés sur dons manuels,

16

legs et donations affectés

16

2.2.4.3. Informations sur les fonds dédiés non utilisés

17

2.2.5. Etat des dettes

17

2.2.6. Détail des fournisseurs et comptes rattachés

17

2.2.7. Détail des dettes fiscales et sociales

18

2.2.8. Charges à payer

18

2.2.9. Autres informations significatives relatives au bilan

18

2.3. Tableau de suivi des legs

18

3. Informations relatives au compte de résultat

19

3.1. Compte de résultat

19

3.1.1. Ventilation des produits d'exploitations

19

3.1.2. Charges et produits exceptionnels

19

3.1.3. Ventilation de l'effectif moyen des bénévoles

20

3.1.4. Frais remboursés aux Administrateurs dans l'exercice

21

3.1.5. Ventilation de l'effectif moyen des permanents	
3.2. Contributions volontaires en nature	
3.3. Informations concernant les contributions volontaires non comptabilisées : nature, importance (bénévolat, mise à disposition...)	21
3.4. Crédit-Bail	22
3.5. Certification du nombre d'adhérents	23
3.6. Engagements hors bilan	23
3.6.1. Engagements reçus	23
3.6.2. Engagements donnés	23
4. Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public	24
4.1. Règles et méthodes retenues pour l'établissement du CER	24
4.1.1. Définition des missions sociales	24
4.1.2. Définition des ressources collectées auprès du public	24
4.1.3. Faits significatifs de l'exercice relatifs à la générosité du public et aux Campagnes d'Appel à la Générosité du Public	24
4.2. Informations sur les ressources	25
4.2.1. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	25
4.2.2. Autres fonds privés	25
4.2.3. Subventions et autres concours publics	25
4.2.4. Autres produits	26
4.2.5. Reprises de provisions	26
4.2.6. Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	26
4.3. Informations sur les emplois	27
4.3.1. Règles d'affectation des coûts directs et indirects	27
4.3.2. Missions sociales (actions réalisés directement et versements à d'autres organismes)	28
4.4. Frais de recherche de fonds	28
4.5. Frais de fonctionnement	28
4.6. Frais de Personnel	29
4.7. Dotations aux provisions	29
4.8. Engagements à réaliser sur ressources affectées	29
4.9. Financement des investissements par l'Appel à la Générosité du Public	30
4.10. Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées	30
4.11. Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées	30
4.12. Variation des fonds dédiés collectés auprès du Public	31
4.13. Evaluation des contributions en nature	31

1. Faits majeurs de l'exercice

1.1. Principaux événements de l'exercice

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Néant

1.2. Principes comptables et dérogation

1.2.1. Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

1.2.2. Cadre légal de référence

Les comptes de l'association sont établis conformément aux règlements CRC 99.01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des Associations et Fondations et ANC n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Le CER est établi conformément au règlement CRC n°2008-12.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.2.3. Changements de méthode

1.2.3.1. Changements de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2.3.2. Changements de méthode de présentation

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2.3.3. Changements de méthode de comptabilisation

Aucun changement de méthode de comptabilisation n'est intervenu au cours de l'exercice.



1.2.4. Dérogation comptable

La cotisation de 10% que le Comité Départemental verse au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 29 mars 2019 ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour fin 28 février 2019.

1.3. Durée et période de l'exercice comptable

La durée de l'exercice comptable est de 12 mois, ce dernier coïncide avec l'année civile soit du 1^{er} janvier au 31 décembre.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Tableau de variations des immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (méthode des coûts historiques).

<i>Rubriques (en euros)</i>	<i>Valeur brute à l'ouverture de l'exercice</i>	<i>Augmentations</i>	<i>Diminutions</i>	<i>Valeur brute à la clôture de l'exercice</i>
Immobilisations incorporelles				0
Immobilisations corporelles	10798,31			10798,31
Immobilisations financières				0
TOTAL	10798,31	0	0	10798,31

2.1.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.



2.1.2.1. Principaux mouvements

Principales acquisitions effectuées par l'association au cours de l'exercice :

- Aucune acquisition

Principales sorties (cédées, mises au rebut...) effectuées par l'association au cours de l'exercice :

- Aucune sortie

2.1.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (méthode des coûts historiques), après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Les frais d'acquisition sont compris dans le coût d'entrée des immobilisations.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.3.1. Principaux mouvements

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice sont les suivants :

- Néant

Les principales sorties d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

- Aucune sortie d'immobilisation ou de mise au rebut n'a été réalisée sur l'exercice

2.1.3.2. Crédit-bail / leasing

- Néant

aec
audit
panité d'expert

**commissariat
aux comptes**

Membre de la Compagnie
Régionale de Toulouse

1, place Mendès France - 31400 Toulouse
tél. : 05 61 54 80 90 - fax : 05 61 54 80 91
email : cabinet.aec@aacc.fr

SARL au capital de 51.230 € - RCS Toulouse B 101 101 101

2.1.4. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.



2.1.4.1. Tableau de variations détaillé des immobilisations financières

- Néant

2.1.5. Tableau de variations des amortissements

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire, sur la durée de vie estimée des actifs concernés.

<i>Rubriques (en euros)</i>	<i>Amortissements cumulés au début de l'exercice</i>	<i>Augmentations : dotations de l'exercice</i>	<i>Diminutions d'amortissements de l'exercice</i>	<i>Amortissements cumulés à la fin de l'exercice</i>
Amort.immob.incorporelles				0
Amort.immob.corporelles	8978,8	261,18		9239,98
TOTAL	8978,8	261,18	0	9239,98

2.1.5.1. Méthode d'amortissement

TYPES D'IMMOBILISATIONS	Mode Linéaire	DUREE
Logiciel	"	3
Terrain	"	-
Bâtiment structure	"	50
Bâtiment charpente, couverture & étanchéité	"	25
Bâtiment façade & ravalement	"	15
Bâtiment chauffage	"	15
Bâtiment plomberie & électricité	"	25
Bâtiment menuiseries extérieures	"	25
Bâtiment ascenseur	"	20
Bâtiment peinture & revêtement des sols	"	15
Aménagement & agencements des bureaux	"	10
Aménagement des bureaux chauffage	"	15
Aménagement des bureaux plomberie	"	25
Aménagement des bureaux menuiseries extérieures	"	25
Aménagement des bureaux peinture & revêtement sol	"	15
Matériel de Bureau	"	3
Matériel de Transport	"	4
Conteneurs	"	3
Matériel Informatique	"	3
Mobilier de Bureau	"	5

2.1.6. Evaluation des stocks

Les produits destinés à la vente (lithographie, tee-shirt, porte-clés, etc...) sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

La documentation ainsi que les calendriers ne sont pas appréhendés dans les stocks. Ils font l'objet d'une comptabilisation en charges de l'exercice.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée et comptabilisée.

Un inventaire physique est pratiqué à chaque exercice en décembre.

audit
commissariat
aux comptes

Membre de la Compagnie
Régionale de Toulouse

aec
audit
par l'expert

1, place Mendès France . 31400 Toulouse
tél. : 05 61 54 80 90 . fax : 05 61 54 80 93
email : cabinet.aec@aacc.fr

SARL au capital de 51.230 € - RCS Toulouse B 403 325 045

2.1.7. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'un litige est avéré.

Créances (a)	Montant brut (en euros)	Liquidité de l'actif	
		Échéance à moins d'1 an	Échéance à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé	-		
Créances rattachées à des participations	-		
Prêts (1)	-		
Autres	-		
Créances de l'actif circulant	29 588,50		
Créances clients et comptes rattachés	-		
Autres	29 320,78	29 320,78	
Charges constatées d'avance	267,72	267,72	
TOTAL	29 588,50	29 588,5	0

(1) dont prêts accordés en cours d'exercice

et dont prêts récupérés en cours d'exercice

(a) non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours



2.1.8. Détail de l'actif circulant

Créances (en euros)	Montant brut	Degré d'exigibilité des créances		
		à moins 1 an	entre 1 an et 5 ans	à plus 5 ans
Actif circulant				
Usagers et comptes rattachés	-			
Personnel	-			
Sécurité Sociale et autres organismes	-			
Etat et autres collectivités publiques	-			
Legs et dons à recevoir du Siège	28 564,97	cela dépend des engagements pris par le Comité pour la Recherche		
Legs et donations en cours (RUP)	-			
Débiteurs divers	-			
Autres créances	755,81	755,81		
Produits à recevoir	-			
Charges constatées d'avance	267,72	267,72		
TOTAL	29 588,50	1023,53	0	0

2.1.9. Produits à recevoir

Legs à recevoir du BN	27 289,43
Dons à recevoir du BN	1 275,54
Avoir à recevoir du BN	755,81
TOTAL	29 320,78

2.1.10. Charges constatées d'avance

Allianz Assurance	267,72
TOTAL	267,72

audit
commissariat
aux comptes
Membre de la Compagnie
Régionale de Toulouse

aec
audit
panel d'expert

1, place Mendès France . 31400 Toulouse
tél. : 05 61 54 80 90 . fax : 05 61 54 80 99
email : cabinet.aec@aecc.fr

SARL au capital de 51,230 € - RCS Toulouse B 403 335 045

2.1.1.11. Valeurs mobilières de placements, comptes à terme et livrets

Nature des Placements (en euros)	Valeur comptable du portefeuille au 31/12/2018 (1)	Valeur boursière au 31/12/2018 (2)	Plus ou moins value latente (3)=(2)-(1)	Provision pour dépréciation (4)=(2)<(1)	(+) Valeurs réalisées	(-) Valeurs réalisées
Compte : 5030 ACTIONS • Actions (investissement direct) • Actions pures (OPCVM)			0			
Compte : 5060 OBLIGATIONS • Obligations (investissement direct) • OPCVM Obligations			0			
Compte : 5070 BONS DU TRESOR & BON DE CAISSE A COURT TERME			0			
Compte : 5080 AUTRES VALEURS MOBILIERES • Sicav de Trésorerie • Fonds Commun de Trésorerie • Sicav & Fonds Communs Monétaires						
COMPTE : 512XXXXX ET 517XXXXX						
Comptes à Terme et comptes sur livrets						
Livrets A	16 805,14					
Livrets B						
TOTAL	16 805,14	0	0	0	0	0



2.2. Passif

2.2.1. Fonds associatifs

VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS (en euros) EXERCICE 2018

N° plan comptable et intitulé	A Montant au 31/12/2017	B Diminution	C Augmentation	D Montant au 31/12/2018
Fonds propres	104 208,51			
10220000 - Fonds de dotation (1)				-
10630000 - Fonds de réserve statutaire				-
10650000 - Fonds de réserve générale	7 065,82			7 065,82
10688400 - Fonds de réserve pour missions spécifiques	15 000,00			15 000,00
11000000 - Report à nouveau créditeur	60 323,88	21 818,81		38 505,07
11900000 - Report à nouveau débiteur				-
12000000/12900000 - Résultat de l'exercice 2017 (2)	- 21 818,81		21 818,81	-
Résultat de l'exercice		4 335,62		4 335,62
Autres Fonds associatifs				
10351000 - Legs assorties d'une condition sur biens durables				-
10360000 - Libéralités assorties d'une condition				-
13100000/13900000 - Subventions d'investissement				-
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	60 570,89	4 335,62	21 818,81	56 235,27

(1) Uniquement pour les CD reconnus d'utilité publique suivant l'article 20 des statuts de la Ligue

(2) Résultat 2017 à affecter excédent ou déficit

audit
commissariat
aux comptes

Membre de la Compagnie
Régionale de Toulouse



parité d'experts

1, place Mendès France . 31400 Toulouse
tél. : 05 61 54 80 90 . fax : 05 61 54 80 99
email : cabinet.aec@aecc.fr

SARL au capital de 51.230 € - RCS Toulouse B 403.335.04

2.2.2. Provisions pour risques et charges

Une provision est constatée lorsque trois conditions simultanées sont réunies :

- l'existence d'une obligation légale, réglementaire, contractuelle ou implicite à l'égard d'un tiers à la date de clôture,
- une sortie probable ou certaine de ressources, sans contrepartie attendue au moins équivalente,
- une évaluation fiable du montant de l'obligation.

Cette provision est évaluée pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation.



2.2.2.1. Tableau de variations des provisions pour risques et charges

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (en euros)	Provisions Au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice	Informations sur les provisions (*)
	CN° : 15	CN° 681500	Provisions utilisées CN° 781500	CN° : 15	
15110000 provision pour litige				0	
15160000 provision pour risque d'emploi				0	
15180000 autres provisions pour risques				0	
15300000 provision pour pension et obligations similaires	195	382		577	
TOTAL	195	382	0	577	

audit
commissariat
aux comptes

Membre de la Compagnie
Régionale de Toulouse

1, place Mendès France . 31400 Toulouse
tél. : 05 61 54 80 90 . fax : 05 61 54 80 99
email : cabinet.aec@aec.fr

SARL au capital de 51.230 € - RCS Toulouse B 403 315 015

aec
audit
pour l'expert

(*) Informations sur les passifs éventuels ne pouvant être évalués de façon fiable, incertitude sur l'échéance ou l'évaluation, mention portant sur l'impossibilité de fournir des informations

2.2.3. Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires

Engagements retraites	Provisionné	Non provisionné	Total
Indemnité de départ à la retraite	577		577

- Principales hypothèses économiques retenues :

L'engagement de retraite est calculé selon la méthode suivante :

Le calcul ne résulte pas d'une évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié selon les hypothèses suivantes :

- Age de départ à la retraite retenu est de 63 ans.
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.



Les fonds dédiés enregistrent la part des ressources de l'exercice affectées par des tiers financeurs à des projets définis qui n'a pu être utilisée en partie ou en totalité dans l'exercice conformément aux engagements pris à leur égard.

Situations		Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice (19)	Utilisation en cours d'exercice (7894)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894)	Fonds restants à engager en fin d'exercice (19)
		Année	Montant				
Ressources							
Subvention							-
							-
							-
							-
							-
sous-total							-
Subvention provenant du Siège				11 100,00	2 849,13	-	8 250,87
							-
							-
							-
							-
							-
sous-total				11 100,00	2 849,13	-	8 250,87
TOTAL				11 100,00	2 849,13	-	8 250,87

2.2.4.2. Tableau de variations des fonds dédiés sur dons manuels, legs et donations affectés

(en euros)		Situations	Montant initial		Affectation initiale (1)	Fonds à engager au début de l'exercice (19)	Utilisation en cours de l'exercice (7895 ou 7897)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6895 ou 6897)	Fonds restants à engager en fin d'exercice (19)
			Année	Montant					
Ressources									
Dons manuels									
		sous-total							
Legs et donations			2016	84 000,00	84 000,00	44 000,00	10 000,00		34 000,00
		sous-total							
TOTAL				84 000,00	84 000,00	44 000,00	10 000,00		34 000,00

(1) Affectation exemple : recherche



2.2.4.3. Informations sur les fonds dédiés non utilisés

- 2 849,13 € de Fonds dédiés sur une subvention du siège 2010 d'un montant de 11 100€, ont été utilisés sur l'exercice. Le solde de 8 250,87 € sera utilisé sur les aides accordées aux malades des exercices postérieurs.
- 10 000€ ont été utilisés sur les fonds dédiés sur Legs au titre du financement de la recherche 2018.

2.2.5. Etat des dettes

Dettes (en euros)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins 1 an	Echéances entre 1 an et 5 ans	Echéances à plus 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-			
Autres emprunts obligataires	-			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-			
Emprunts et dettes financières divers	-			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 292,20	22 292,20		
Dettes fiscales et sociales	1 819,85	1 819,85		
Dettes sur les immobilisations et comptes rattachés	-			
Autres dettes	22 659,91	22 659,91		
Legs et donations en cours (RUP)	-			
Produits constatés d'avance	-			
TOTAL	46 771,96	46 771,96	-	-



2.2.6. Détail des fournisseurs et comptes rattachés

Fournisseurs	1 605,64
Fournisseurs intragroupes	10 621,52
Fournisseurs factures à recevoir	5 492,00
Fournisseurs intragroupes, factures à recevoir	4 573,04
Total	22 292,20

2.2.7. Détail des dettes fiscales et sociales

Provision pour congés payés	1 130,00
Urssaf pole emploi	226,00
Retraite et prévoyance	324,85
Charges s/ congés	139,00
Total	1 819,85

2.2.8. Charges à payer

Charges à payer Recherche	10 000,00
Charges à payer Autre	537,91
Charges a payer BN	12 122,00
Total	22 659,91

2.2.9. Autres informations significatives relatives au bilan

2.3. Tableau de suivi des legs

- Néant



3. Informations relatives au compte de résultat

3.1. Compte de résultat

3.1.1. Ventilation des produits d'exploitation

Tableau de répartition des produits d'exploitation	Montant
Ventes	65,00
Manifestations	4 756,89
Subventions et parrainage	9 174,23
Cotisations	5 480,00
Dons	45 728,75
Legs et donations	-
Autres produits affectées au missions sociale	122,00
TOTAL	65 326,87



3.1.2. Charges et produits exceptionnels

	Montant
Le résultat exceptionnel est d'un montant de	- 2 322,72
Il se compose de produits exceptionnels d'un montant de	457,00
Correspondant à des produits sur exercices antérieurs	
et de charges exceptionnelles d'un montant de	2 779,72

3.1.3. Ventilation de l'effectif moyen des bénévoles

	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
ADMINISTRATEURS ELUS Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit", Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes....	14			
BENEVOLES "ADMINISTRATIFS" Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	5	69	0,04	1 022,58
BENEVOLES DE TERRAIN (y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales) - Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, dans les espaces de rencontre etc.... - Information dans le domaine de l'éducation à la santé, du dépistage, conférences, réunions... - Organisation de manifestations - Communication, démarches auprès des médias - Ventes au profit du CD - Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) - Quête sur la voie publique ou à domicile - Démarches auprès des notaires, des entreprises... - Autres.	20	1 611,50	0,98	23 882,43
TOTAUX	23	1 680,50	1,02	24 905,01

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)
(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=14,82 € (nombre heures équivalent temps plein x14,82 €), ou renseigné par le calcul de GABES



3.1.4. Frais remboursés aux Administrateurs dans l'exercice

Compte Comptable	Nature	Montant en €
62510000 voyage et déplacement	frais de transport et hébergement	2 281,64
6251020 Voyage et déplacement CD	restauration	777,59
62570000 réception	restauration	52,10
TOTAL		3 111,33

3.1.5. Ventilation de l'effectif moyen des permanents

PERMANENTS	Nombre de personnes	nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps (1)
Personnel salarié	1	1 114,46	0,61
Personnel mis à disposition			0
CES et/ou Autres...			0

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

3.2. Contributions volontaires en nature

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	Montant en euros
Bénévoles		24 905,01
Prestation en nature		3 032,51
TOTAL		27 937,52

Exemple : Valorisation des locaux mise à disposition, abandon des frais des bénévoles

L'ensemble des contributions volontaire en nature qui ont pu faire l'objet d'une valorisation est comptabilisé en compte de classe 8.

L'évaluation financière du bénévolat se calcule sur la base du taux horaire de 1,5 fois le SMIC.

3.3. Informations concernant les contributions volontaires non comptabilisées : nature, importance (bénévolat, mise à disposition...)

- Sous traitance Social : Cabinet Sogirex,
- Mise à disposition bureau siège social et salles pour les différent ateliers.



3.4. Crédit-bail

- Néant

**audit
commissariat
aux comptes**

Membre de la Compagnie
Régionale de Toulouse

aec
audit
parle d'expert

1, place Mendès France . 31400 Toulouse
tél. : 05 61 54 80 90 . fax : 05 61 54 80 99
email : cabinet.aec@aec.fr

SARL au capital de 51.230 € - RCS Toulouse B 402 235 1

3.5. Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à **685** membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

3.6. Engagements hors bilan

3.6.1. Engagements reçus

- Legs et donations (ne concerne que les Comités RUP)
 - Néant

- Autres
 - Néant

3.6.2. Engagements donnés

- Néant



4. Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

4.1. Règles et méthodes retenues pour l'établissement du CER

4.1.1. Définition des missions sociales

ACTIONS DE RECHERCHE

« Dans le cadre de la mission Recherche, La Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission ».

ACTIONS EN DIRECTION DES MALADES

« Dans le cadre de la mission Actions pour les malades, La Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission. »

ACTIONS D'INFORMATION ET DE PREVENTION, DEPISTAGE

« Dans le cadre de la mission Information Prévention Dépistage, La Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage. »

ACTIONS DE FORMATION

« Dans le cadre de la mission de Formation, La Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenant dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales. »

4.1.2. Définition des ressources collectées auprès du public

RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

« Tous les produits (dons, legs et produits divers) qui émanent du public (personnes physiques et morales) affectés ou non affectés, sans contrepartie et sans contractualisation y compris les produits annexes. »

Ces produits sont identifiés selon un plan analytique

4.1.3. Faits significatifs de l'exercice relatifs à la générosité du public et aux campagnes d'Appel à la Générosité du Public

- Néant



4.2. Informations sur les ressources

4.2.1. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public

AUTRES PRODUITS LIÉS À L'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	Montant en Euros
Manifestations	4 756,89
Ventes (dont abonnement à vivre)	65,00
Prestations et autres ventes	-
Activités de récupération	-
Produits financiers	157,83
Autres produits affectés aux missions sociales	122,00
TOTAL	5 101,72

4.2.2. Autres fonds privés

Cette rubrique regroupe le mécénat et le parrainage.

L'ensemble de ces ressources est principalement affecté aux missions sociales.

AUTRES FONDS PRIVES	Montant en Euros
Mécénat	2 000,00
Parrainage et recherche partenariat	
TOTAL	2 000,00

**audit
commissariat
aux comptes**

Membre de la Compagnie
Régionale de Toulouse



1, place Mendès France, 31400 Toulouse
 tél. : 05 61 54 80 90 . fax : 05 61 54 80 99
 email : cabinet.aec@aec.fr

SARL au capital de 51.230 € - RCS Toulouse B 403 335 045

4.2.3. Subventions et autres concours publics

Cette rubrique regroupe l'ensemble des subventions publiques reçues par l'association. Elles sont affectées aux missions sociales ou au fonctionnement de l'Association.

SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	Montant en Euros
Etat	-
Cee	-
Collectivités locales	2 466,00
Autres organismes	-
Autres subventions affectées aux missions sociales	4 708,23
TOTAL	7 174,23

4.2.4. Autres produits

AUTRES PRODUITS	Montant en Euros
Cotisations	5 480,00
Autres produits d'activités annexes et prestations	-
Transfert de charges	-
Produits exceptionnels	457,00
TOTAL	5 937,00



4.2.5. Reprises de provisions

Il s'agit de reprise sur les provisions sur des fond dédiés sur la prévention ré-affecté à l'aide aux Malades pour un montant de 2 849,13. € et d'une reprise sur les provisions Fonds dédiées sur Legs d'un montant de 10 000€.

4.2.6. Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs

REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	Montant en Euros
Report de ressources sur subventions affectées	2 849,13
Report de ressources sur dons manuels affectés	-
Report de ressources sur legs & donations affectés	10 000,00
TOTAL	12 849,13

4.3. Informations sur les emplois

4.3.1. Règle d'affectation des coûts directs et indirects

La structure du compte d'emploi des ressources est établie à partir de la balance analytique et du plan budgétaire par secteur d'activité.

Définition des coûts directs et indirects :

Les charges directes sont inscrites selon leurs affectations suivant le plan comptable général et analytique.

Les charges indirectes sont des charges de structure qui sont imputées sur d'autres rubriques en fonction d'une règle d'affectation préétablie.

- Néant



4.3.2. Missions sociales (actions réalisées directement et versements à d'autres organismes)

MISSIONS SOCIALES REALISEES EN FRANCE	Montant en Euros
Actions pour les malades	13 034,43
Actions d'Information, Prévention, Dépistage	449,24
Actions de Formation	-
Actions de Recherche	18 642,00
Actions Autres	-
TOTAL	32 125,67

4.4. Frais de recherche de fonds

Il s'agit des frais d'appel à la générosité du public, ainsi que les frais de recherche des autres fonds privés, pour un montant de **15 067,88€**.

4.5. Frais de fonctionnement



FRAIS DE FONCTIONNEMENT	Montant en Euros
Frais d'information et de communication	294,00
Frais de gestion	30 696,55
Frais formation administrative	-
Impôts et taxes	64,68
Cotisation statutaire 10%	2 599,37
Charges financières	350,40
Dotations aux amortissements	261,18
Charges exceptionnelles	1 284,72
TOTAL	35 550,90



4.6. Frais de Personnel

L'ensemble des frais de personnel sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant selon une clé de répartition, sous les rubriques suivantes :

- Frais de fonctionnement.....12 945,59 €

4.7. Dotations aux provisions

Il s'agit de dotations aux provisions pour risque en matière de retraite d'un montant de **382 €**.

4.8. Engagements à réaliser sur ressources affectées

ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	Montant en Euros
Engagement à réaliser sur subventions affectées	8 250,87
Engagement à réaliser sur dons manuels affectés	-
Engagement à réaliser sur legs donations affectés	34 000,00
TOTAL	42 250,87

4.9. Financement des investissements par l'Appel à la Générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Fiche de calcul des immobilisations acquises et financées par la Générosité du Public (en euros)

Date d'acquisition	Nature de l'immobilisation	montant brut	subvt d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	dotation brute	dotation à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014							
2015							
2016	Climatisation	1 945,20			1 945,20	194,52	194,52
2017	Ordinateur	200,00			200,00	33,33	66,66
2018							
TOTAL							261,18

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.10. Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées.

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CER (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

4.11. Report de ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées.

Le solde disponible des ressources collectées auprès du Public non affectées et non utilisées au 31 décembre s'élève à **7 679,27€**.

Ce dernier correspond au cumul du report des ressources au 1^{er} janvier 2018 14 676.84 €, des ressources collectées auprès du Public au cours de l'exercice, **50 830,47 €** corrigé de la variation des fonds dédiés collectés auprès du Public 10 000 € et diminué des emplois financés par les ressources collectées auprès du Public **67 828,04€**.

Ce solde sera reporté à l'ouverture de l'exercice suivant.

4.12. Variation des fonds dédiés collectés auprès du Public

Il s'agit de la variation des fonds dédiés sur dons affectés et sur legs affectés par les tiers financeurs. Cette variation s'élève à 10 000€, et 10 000€ de reprises d'engagement sur ressources affectées (cf tableau 2.2.4.2)

4.13. Evaluation des contributions volontaires en nature

(Cf. 3.1.3 et 3.2)

La répartition est faite par nature et par affectation analytique, suivant les postes « missions sociales », « frais de recherche de fonds », et les « frais de fonctionnement »

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (en euros)	Bénévolat	Prestations en nature	Dons en nature
Missions Sociales	3 519,75		
Frais de recherche de fonds	4 505,28		
Frais de fonctionnement	16 879,98	3 032,51	
TOTAL	24 905,01	3 032,51	

*audit
commissariat
aux comptes*

Membre de la Compagnie
Régionale de Toulouse

aec
audit

par le expert

1, place Mendès France . 31400 Toulouse
tél. : 05 61 54 80 90 . fax : 05 61 54 80 99
email : cabinet.aec@aecc.fr

SARL au capital de 51.230 € - RCS Toulouse B 403 335 045

Synthèse du compte d'emploi des ressources

COMITÉ DE L'ARIÈGE - Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018 - arrêté à fin Décembre 2018

EMPLOIS	Emplois de 2018 = compte de résultat(1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2018 (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2018 = compte de résultat(2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2018 (4)
1-MISSIONS SOCIALES			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES		14576 84
1.1 Réalisation en France	32125 67	30125 67	1- RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	50830 47	50830 47
Actions réalisées directement	32125 67		1.1 Dons et legs collectés	45728 75	
Versements à d'autres organismes agissant en France	13483 67		Dons manuels non affectés	36670 81	
	18642 00		Dons manuels affectés	9057 94	
			Legs et autres libéralités non affectés	0 00	
			Legs et autres libéralités affectés	0 00	
1.2 Réalisées à l'étranger	0 00		1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	5101 72	
Actions réalisées directement	0 00				
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	0 00				
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	15067 88	6751 88	2- AUTRES FONDS PRIVÉS		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	15067 88		3- SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	2000 00	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	0 00		4- AUTRES PRODUITS	7174 23	
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	0 00			5937 00	
3- FONCTIONNEMENT GENERAL	35550 90	31211 67			
	0 00	68089 22	I- TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT		
I- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	82744 45		II- REPRIS DES PROVISIONS	65941 70	
II- DOTATIONS AUX PROVISIONS	382 00		III- REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	0 00	
III- ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	0 00		IV- VARIATION DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC (CF TABL. FONDS DÉDIÉS	12849 13	
IV- EXCÉDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	0 00		V- INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		10000 00
V- TOTAL GENERAL	83126 45		VI- TOTAL GENERAL	4335 62	
V- Part acqui immob. brutes de l'Exe financées par les ressources coll.aup. public		0 00		83126 45	
VI- Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées		261 18			
VII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		67828 04	VI- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public.		67828 04
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES		7679 27
			EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Missions sociales	3519 75		Bénévolat	24905 01	
Frais de recherche de fonds	4505 28		Prestations en nature	3032 51	
Frais de fonctionnement et autres charges	19912 49		Dons en nature	0 00	

audit
commissariat
aux comptes

Membre de la Compagnie
Régionale de Toulouse



1, place Mandès France . 31400 Toulouse
tél. : 05 61 54 80 90 . fax : 05 61 54 80 99
email : cabinet.aec@aec.fr

SARL au capital de 51,200 € - RCS Toulouse B 403 295 045

N/ Réf: LED/WAS-LI09-CAC18/S23/PC10

Objet: Commissariat aux comptes

Clôture au : 31-12-2018

Rapport du Commissaire aux comptes

LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER -

Comité de l'Ariège

M. Jean-Michel TARRICQ, Président

Maison des Associations

7 bis rue Saint Vincent

09104 PAMIER

TOULOUSE, le 08 avril 2019

A l'attention de M. Jean-Charles MEYER, Trésorier

Monsieur le Président,

Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli, la plaquette du rapport sur les comptes de l'exercice cité en objet. La version dématérialisée vous a déjà été transmise. Elle fait office de matrice pour vos besoins internes de reproduction.

Vous en souhaitant bonne réception,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.



Pour @ec Audit,

Denis LESPRI, Commissaire aux comptes

P.J. : Plaquette rapport du Commissaire aux comptes